

RAPPORT AIO du CCPR 14.01.2004

POUR UNE POLITIQUE REGIONALE
COORDONNEE DE L'ACCUEIL,
INFORMATION, ORIENTATION

Sommaire

- Mandat
- Introduction
- I. Etat des lieux critique :
- II. Pour un développement de l'orientation tout au long de la vie
- III. Pour un service public régional de l'orientation tout au long de la vie
- Recommandations
- Annexes

Mandat du groupe tripartite

- « Le groupe de travail du Comité s'attachera à définir, en s'appuyant sur un inventaire des avancées régionales et en analysant les pratiques des autres membres de l'Union européenne, des préconisations et recommandations sur :
 - ◆ Les conditions nécessaires à l'élaboration et à la conduite d'une politique régionale coordonnée d'orientation et d'information de l'ensemble des publics, jeunes ou adultes, au regard du premier accueil généraliste, de l'accès à l'information des publics, du développement de l'appétence pour la formation des publics prioritaires.
 - ◆ Les fonctions des structures d'accueil, d'information et d'orientation (structures d'accueil, CARIF, OPCA et OPACIF, etc.) »

Introduction

- Défi majeur pour la sphère publique
- Service public accessible à tous
- Offre de services recomposée
- 3 directions :
 - ◆ Auditionner et questionner
 - ◆ Exploiter et explorer
 - ◆ Alimenter et préconiser

Etat des lieux :

(1) les offres de service existantes

- Les différentes formes de regroupement :
 - ◆ Partage des locaux pour un public dédié
 - ◆ Partage des locaux pour tout public ou Guichet unique
 - ◆ Réseau
 - ◆ Intégration complète

Etat des lieux :

(2) les limites des services

- Absence de cohérence et de transparence
- Manque de lisibilité et d'accessibilité

L'orientation réussie

- Trois fonctions au service d'une notion
- L'orientation : une notion à revisiter
 - ◆ Un retour sur le passé
 - ◆ Les enjeux d'aujourd'hui

Les conditions d'une orientation réussie (1)

- Les principes de base :
 - ◆ La personne au centre
 - ◆ Le meilleur équilibre aspirations/besoins
 - ◆ Une démarche d'appui permanente

Les conditions d'une orientation réussie (2)

- Les modalités de réorganisation :
 - ◆ Rendre lisible le service
 - ◆ Grader le service selon l'intensité
 - ◆ Rendre l'information accessible
 - ◆ Professionnaliser les équipes
 - ◆ Favoriser la mise en réseau
 - ◆ Animer les réseaux et assurer une veille qualitative
 - ◆ Développer les démarches qualité

L'exemple de la VAE

- La proximité
- La personnalisation du service
- L'accessibilité
- La confidentialité
- La qualité de l'information
- L'objectivité
- L'évaluation

La pertinence de l'espace régional

- La Région pilote
- Le partage des responsabilités :
 - ◆ Rôle des services déconcentrés de l'Etat
 - ◆ Rôle des partenaires sociaux dans les branches et les territoires
 - ◆ La concertation dans le cadre des instances existantes

Les conditions d'une politique régionale (1)

- Les outils du pilotage :
 - ◆ La contractualisation
 - ◆ Les outils d'aide à la décision

Les conditions d'une politique régionale (2)

- Construire l'offre à partir des besoins :
 - ◆ Une culture partagée
 - ◆ Une mobilisation des acteurs et un accompagnement au changement
 - ◆ Une cartographie des dispositifs
 - ◆ Une information pour l'orientation
- Suivre et évaluer les résultats

Recommandation n° 1

(concernant les principes de l'AIO)

- *Fonder un service public d'AIO en construisant l'offre à partir des besoins identifiés dans le respect de trois grands principes :*
 - ◆ *Placer la personne au centre de l'acte d'orientation*
 - ◆ *Trouver le meilleur équilibre possible entre les aspirations individuelles et les besoins de l'économie*
 - ◆ *Envisager l'orientation comme une démarche d'appui mobilisable tout au long de la vie*

Recommandation n° 2

(concernant le partage des responsabilités)

- *Créer une nouvelle compétence au niveau régional pour asseoir ce service public de l'orientation piloté par la Région*

Recommandation n° 3

(concernant le partage des responsabilités)

- *Clarifier les rôles et les responsabilités des acteurs dans l'espace régional sur la base d'un renforcement de la déconcentration des services de l'Etat et la capacité d'intervention des partenaires sociaux dans les branches professionnelles et les territoires*

Recommandation n° 4 (concernant les méthodes)

- *Développer la contractualisation comme méthode de pilotage sur la base d'objectifs partagés incluant diagnostic de la demande sociale, plan d'action, moyens financiers et évaluation/contrôle*

Recommandation n° 5 (concernant les méthodes)

- *Mobiliser et faire évoluer les outils d'aide à la connaissance tels que les observatoires, les contrats d'études prospectives, les contrats d'objectifs, etc., permettant une vision partagée par l'ensemble des acteurs afin d'améliorer les prises de décision*

Recommandation n° 6 (concernant les conditions de réussite)

- *Favoriser la mise en réseau des acteurs et des professionnels de l'orientation, en assurer l'animation et la coordination*

Recommandation n° 7

(concernant les conditions de réussite)

- *Développer des actions de professionnalisation partagée des professionnels de l'orientation permettant l'émergence d'une culture commune*

Recommandation n° 8

(concernant les conditions de réussite)

- *Développer la lisibilité et l'accessibilité des services en mettant en place une cartographie de l'offre répertoriant les prestations AIO à partir de leur finalité et de leur contenu*

Recommandation n° 9

(concernant les conditions de réussite)

- *Améliorer l'efficacité et la pertinence des prestations d'AIO avec un objectif de meilleure structuration de l'offre par rapport à des besoins mieux identifiés*

Recommandation n° 10

(concernant les conditions de réussite)

- *Accompagner les évolutions des services d'AIO par des démarches qualité constituant une composante de la contractualisation*

Recommandation n° 11

(concernant les conditions de réussite)

- *Intégrer l'évaluation dans des démarches de progrès associant les acteurs afin de produire des préconisations d'amélioration des systèmes*

Composition du groupe de travail tripartite

Michel ABHERVE
Michel ARIBAUD
Michel ARZAGOT
Michel BELLANDI
Catherine BEUDON
Dominique BISSON
Jacques BLANC
Jean-Louis BLANC
Bernard BLIN
François BONNEAU
Annie BONTRON
Xavier BOQUIEN
Sylvie BOURSIER
Marcel BROUARD
Patrick BRUNIER
Patrick CHAUVET
Dominique CHRYSSOULIS
François COLOMBEL
Hélène COTTAVOZ
Raphaëlle COURCOUX
Anne DAMBEZA-MENNEVY

Marie-Annick DECROP
Jean-Paul DE JABRUN
Natacha DJANI
Laurent FOSSARD
Marie-Laure GALLICE
Florence GAYET
Benoît GUITTET
Hadi HABCHI
Marc HAVARD
Claude ISRAEL
Marie-Andrée JAUBERT
Sophie JOUYS
Jean-Marie KIEFFER
Stéphanie LAGALLE
Pascal LARDEUR
Patrick LE BOURLAY
Dominique LECCIA
Annick LE MOIGNIC
Frédéric LEPRETRE
Dominique MARIE
Catherine NASSER

Delphine PELADE
Philippe PERFETTI
Daniel PETIT
Odile PREUVOT
Marie-Claire QUIERS
Gilles RAZAT
Régis REGNAULT
Anne REGNIER
Odette REPELLIN
Laurence ROGNAN
Jean-Paul SANCY
Hervé SAVY
Arnaud SCOLAN
Bernard SIMONIN
Roland SMOLAR
Marie-Christine SOROKO
Patrick TASSIN
Jean-Claude TRICOCHÉ
Marie VERNEDOUB
Martine YOBE

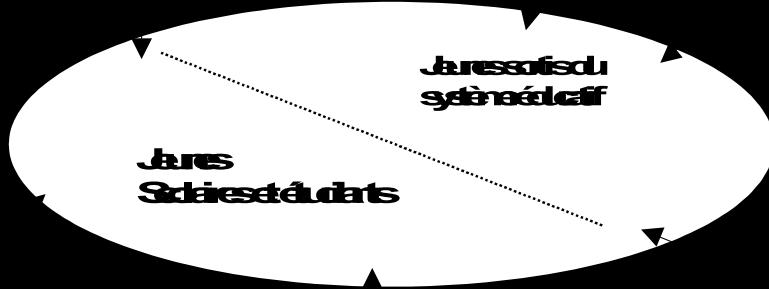
Réseau forte sur tout le territoire national
Réseau sur tous les départements/régions
Réseau pontuelle
Réseau dans tous les départements par des publics très ciblés

**Organes
présents
l'adif**

**Opérateurs
Mors
Cores
NIE...**

**Réseau
MIFAO**

ANE



**Réseau
Agriculture
EEJ
RGO...**

**Réseau
Information
Jans**

**Réseau MNR
COMEN
SUD**

**Carbes
coalescent
systèmes**

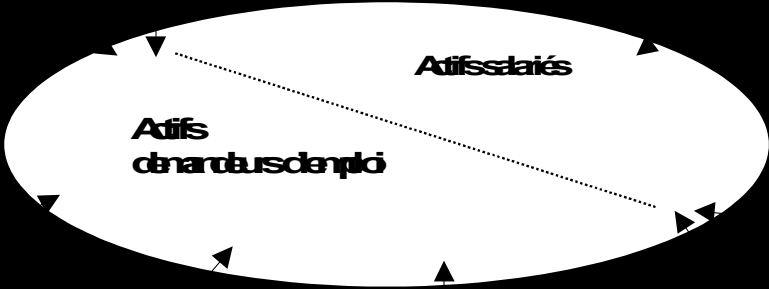
Sténa - OFFRESE

Organismes privés à but lucratif ou non

Crédit agricoles
Maison
Commerce
NFE...

OPACIF

ANPE



Centre de Recherche
Comptables
CEC, GRETA,
CNAV

AFA

OP Emploi

APEC

Ordres
Généralistes
et
professionnelles

SCHEMA2- OFF